PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05.05.2026

SALLE JEAN-MAURICE SIMON

Présents : Chantal Lemire, vice-présidente, Fabienne Pechery secrétaire, Frédérique Blandin, trésorière, Françoise Gazel Charlier, membre, Odile Hoog, membre, Véronique Quintin, membre, Pascal Grosset, membre, Liberté Besle, représentante de la mairie

Absentes excusées : Jacqueline Paris et Chantal Horteur

Ordre du jour :

- Approbation du PV du CA du 3 février 2026
- Point budget
- GT sur le site Internet
- GT Cinéma en plein air
- Projet portes ouvertes
- Date prochain C.A. + dates permanences
- de 11h à 12h : intervention de Anne Noëlle Boise, notre conseillère à la CAF, qui nous présentera la nouvelle circulaire sur évolution du cadre réglementaire de l'Animation de la Vie Sociale

1) **Approbation du PV du 03.02.026**

Ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) **Point sur le budget**

Chantal nous présente un budget retravaillé avec les éléments supplémentaires en notre possession à ce jour, à savoir :
- cinéma en plein air
- projet collectif
- atelier vannerie
- s'affirmer en beauté
- prévision maquillage Halloween Noël
- stage clown 8 août
- site Internet

Frédérique nous fait part du montant des honoraires attribués à chaque intervenant en adéquation avec les prévisions budgétaires.

- Chantal nous fait part d'une demande de Marie-Hélène Tréheux qui souhaiterait bénéficier d'un dépassement d'une demi-heure pour l'atelier écriture (à la demande des participants également) Considérant que cette augmentation a été accordée à l'atelier expression plastique lors du dernier CA et la somme peu conséquente que cela représente, il est décidé à l'unanimité des membres présents de lui accorder ce temps dans un souci d'égalité entre les ateliers à compter de septembre.
- Il est également donné connaissance d'une demande de Gaelle Bruneau pour une journée d'auto-maquillage pour un montant de 400,00€environ. Considérant que cet atelier ne ciblerait qu'un public peu nombreux et qu'elle animera des prestations pendant le cinéma en plein air, Halloween et Noël, il n'est pas donné suite à sa demande.

- Frédérique nous informe qu'elle fera une mise au point sur les paiements (certains adhérents ne semblant pas encore connaître le nouveau tarif malgré les informations données !)
- Stage clown : Une remarque est faite sur le coût de ce stage : 1300,00e subventionné par « les lueurs de Vézelay » mais pour lequel les participants règlent 90e. Il semblerait plus juste que l'heure soit évaluée au même tarif que les ateliers. Cela sera à revoir ultérieurement avec Estelle et les membres du bureau.

3) **GT site Internet**

Une réunion a eu lieu le 1er mai avec le groupe de travail concerné pour l'avancement du site : envoi des photos, compte-rendu des AG, présentation des ateliers. Ce travail progresse assez vite grâce à la réactivité de David Ducrot. La présentation du projet du site est montrée aux membres présents sur l'ordinateur.

4) **Cinéma en plein air**

Chantal nous présente le budget spécifique à cet événement. Elle détaille le déroulement de cette soirée avec les différentes animations et rappelle que le film présenté sera : le sens de la fête.

5) **GT portes ouvertes**

Il a été décidé que les portes ouvertes se dérouleraient pendant la semaine du 14 au 18 septembre avec ouverture de chaque atelier au public. Agathe sera recontactée pour l'intervention des Frangins Frendleyks.
La salle des fêtes est retenue pour le 18 septembre. Un repas partagé sera organisé entre tous les participants. Un groupe de travail est formé avec Jacqueline, Chantal et Fabienne.

6) **Date du prochain C.A.**

La date est fixée au 18 août à 9h45

Les membres présents donnent leur disponibilité pour la tenue des permanences jusqu'au 30 juin. Chantal renverra un planning à chaque membre.

Les prochaines manifestations sont rappelées à savoir : la représentation de l'atelier théâtre le jeudi 18 juin à la salle des fêtes de St Père et le concert de la chorale le dimanche 28 juin à l'église d'Asquins.

Présentation du cadre réglementaire de la politique d'animation de la vie sociale

Mme Boise Anne-Noëlle nous présente les nouvelles dispositions suite à la circulaire du 10,12,2025. L'agrément de la CAF nous a été attribué pour 4 années c'est à dire jusqu'en 2027. Il

faudra donc retravailler le projet pour être en adéquation avec ces nouvelles directives. 2026 sera une année d'accompagnement pour la mise en œuvre de la demande de renouvellement d'agrément. L'accent est mis en premier lieu sur la participation des habitants comme acteur et co-constructeur de projets visant à développer le lien social.

Plusieurs critères d'appréciation sont définis avec un objectif par domaine : agir pour et avec les familles- agir pour renforcer le lien social- agir pour la citoyenneté active. Ces critères sont les suivants :

-démarche participative projet social et familial
- pertinence des actions sur le territoire
-adéquation des projets par rapport aux moyens de financement
- fonction d'accueil avec un lieu dédié
- présentation de l'organisation (mise en place d'un organigramme)

Une brochure du diaporama condensé de ces nouvelles directives nous est parvenue en mars et nous sera transmise.
Même si l'association répond déjà à un grand nombre de critères définis par cette réglementation, cela représentera un vrai travail de rédaction pour répondre à ces demandes bien ciblées.

En fin de séance Liberté tient à nous informer des travaux qui pourront se dérouler dans la salle des fêtes et de la nécessité de réfléchir à un local adéquat afin de procurer une moindre gêne à la tenue des ateliers. En tant que nouvellement élue à la mairie comme adjointe, elle nous dit qu'elle apportera son soutien à l'association qu'elle félicite pour le travail accompli.

La séance est close à 12h15

La Vice-Présidente : Chantal Lemire

La secrétaire Fabienne Pechery